



Mairie de Saint-Médard-en-Jalles
Place de l'Hôtel de ville - CS 60022
33167 Saint-Médard-en-Jalles cedex
TÉL : 05 56 57 40 40 / Fax : 05 56 57 40 96
www.saint-medard-en-jalles.fr

Saint-Médard-en-Jalles

Direction Urbanisme et Action Foncière
N/réf :DUAF/JMG/CM 13-102

Saint Médard en Jalles, le 08 juillet 2013

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser un exemplaire du **Guide des divisions foncières et d'élaboration des projets**, préparé par notre direction de l'urbanisme, adopté sur ma proposition par le conseil municipal de Saint Médard en Jalles le 03 juillet dernier.

En tant qu'acteur professionnel de l'aménagement et/ou de la commercialisation foncière, cette initiative méthodologique, à ce jour unique et innovante sur le territoire de la CUB, vous est spécifiquement destinée.

Elle a vocation à vous conseiller et encadrer les projets de détachement de parcelle sur notre territoire communal. Le redécoupage du foncier engagé à l'initiative de leur propriétaire, est en effet un phénomène qui s'est beaucoup développé au cours de ces dernières années.

Celui-ci participe certes à la production de terrains à bâtir utile au développement urbain, toutefois il se réalise trop souvent de manière non régulée. L'organisation de l'espace qui en résulte, fondée sur cette intensification pavillonnaire, doit à mon sens être mieux maîtrisée en amont, compte tenu des enjeux qu'elle représente.

Je reste garant d'un projet d'ensemble cohérent et du mieux vivre sur la ville.

Ce document d'orientation tend à y contribuer et s'inscrit dans une démarche partenariale. Je sais pouvoir compter sur votre implication pour parvenir au meilleur résultat . Je vous invite à sa lecture et à son bon usage, vous pouvez également le télécharger sur l'**Espace Pro** de notre site internet www.saint-medard-en-jalles.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Conseiller Général,

Serge LAMAISON